

VIVRE A MARIGNY

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS



La stèle des fusillés a été nettoyée



Fête de Marigny
p. 11



Dates à retenir
p. 16

SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 3	
 La vie municipale		
Conseils municipaux	p. 4 - 6	
CCAS	p. 7	
Point sur le secrétariat de mairie	p. 8	
 La vie des Marignyssois.es		
Comité des fêtes	p. 9 - 11	
Château de Charnes	p. 12	
Commémorations	p. 13	
La pouliche bien nommée, sacrée à Paray-le-Monial	p. 14	
La visite du Château de Champaigue	p. 15	
Conseiller numérique	p. 16	
 La vie pratique		
Dates à retenir	p. 17	
Infos pratiques	p. 18 - 19	
 La vie rêvée des mets		p. 20
 La vie en presse		p. 21-35
 Contacts Mairie		p. 36

LE MOT DU MAIRE

Chères Marignyssoises, chers Marignyssois,

En participant aux élections Européennes et législatives en juin et juillet 2024, vous avez pu exprimer comme tous les français vos convictions, mais également vos craintes et inquiétudes sur la situation de la France.

Concernant la vie communale, le budget primitif a été voté le 10 avril 2024 et vous trouverez le détail aux pages 4, 5, 6 de ce bulletin. Pour la rénovation de voirie, terminée depuis le 5 juillet 2024, la somme indiquée correspond aux travaux cumulés de 2023 et 2024.



En hommage aux six jeunes de Marigny et Souvigny assassinés le 27 août 1944, la cérémonie annuelle se déroulera le dimanche 25 août 2024.

Pour marquer le 80ème anniversaire de leur tragique disparition la stèle érigée en leur mémoire a été nettoyée et le sol des abords rechargé en cailloux concassés.

Le 15 juin a eu lieu la journée "Marigny en Fête" organisée par la municipalité et le comité des Fêtes. Elle s'est déroulée sans pluie. Les jeux en bois, la calèche, le repas du comité des Fêtes, l'orchestre avec 5 musiciens et le feu d'artifice ont été appréciés de tous.

Actuellement notre secrétaire de mairie Samantha COUTIERE est en congé maternité. Elle est remplacée par Mélanie FAREZ qui a préalablement suivi une formation organisée par le centre de gestion.

Avec l'arrivée des beaux jours, il est agréable de profiter et d'entretenir ses extérieurs tout en respectant le voisinage.

Aussi suite à des questions d'habitants, je vous rappelle que la réglementation préfectorale autorise les particuliers à tondre les pelouses aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

L'opération fleurissement a été reconduite en 2024. Les vivaces ont été privilégiées au niveau communal.

Quant à nos jeunes Marignyssois(es) concerné(e)s par un examen ou un concours, passé ou à venir, je leur souhaite la plus complète réussite.

Bel été à vous tous.

Votre Maire,
Philippe PRUGNEAU

CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal s'est réuni 2 fois depuis le début de l'année :
Le 13 février 2024 et le 10 avril 2024.

Voici un résumé des différents points abordés et des décisions prises :

- Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de Moulins communauté relatives aux investissements suivants :
 - Remplacement du plexiglass du panneau d'affichage extérieur de la mairie
 - Remplacement de vitres endommagées à la salle polyvalente
 - Remplacement de 2 stores usagés à la salle polyvalente sur les 2 portes de secours donnant sur le stade
 - Rénovation d'une passerelle pour piétons, située au-dessus du ruisseau de Marigny, chemin de Rotière en limite avec la commune de Saint-Menoux
 - Remplacement d'un poteau incendie route de Moulins face au monument des fusillés de la forêt
 - Remplacement du ventilateur du groupe extérieur de la pompe à chaleur de la salle polyvalente
 - Projet de rénovation de 3 statues de l'église (Ste Radegonde, vierge à l'enfant et st Roch) et l'installation d'une vitrine de sécurisation du Calice et Patène
 - Rénovation du monument des fusillés de la forêt.
- Renouvellement de la convention "d'objectifs et de financements" avec le centre social l'Escale de Souvigny pour 2024/2027. Choix potentiel de la commune au bout de 4 années de la convention.
 - Les simulations financières pour les années 2024/2027 préparées par les membres du bureau de l'Ecale ont été présentées aux maires des communes adhérentes le 18 octobre 2023.
 - Trois hypothèses de financement ont été proposées sur la base de ce qui a été réalisé pour chaque commune en 2022. Après discussions et échanges lors de cette réunion au centre social, c'est l'hypothèse médiane "augmentation de 5% en 2024, 3% en 2026 et 2% en 2027" qui a été retenue pour proposition aux communes.
- Approbation du montant des travaux de voiries 2024 projetés en vue d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental.
 - chemin des Gillets 160 mètres
 - chemin des Praux 260 mètres

Le conseil municipal vote à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Allier, pour le projet de travaux de voirie 2024 qui s'élèvent à 18 420€ HT.

- Opération fleurissement

Le conseil municipal a décidé de reconduire l'opération fleurissement pour l'année 2024, en attribuant à chaque foyer un bon d'achat de plants de fleurs de 20 €.

- Approbation de comptes 2023

Les résultats ont été arrêtés comme suit :

En fonctionnement :

Recettes : 311 108,95 €
Dépenses : - 161 975,80 €

En investissement :

Recettes : 60 946,88 €
Dépenses : -25 363,56 €

Excédent de l'exercice : 149 133,15 €

Excédent de l'exercice : 35 583,32 €

Besoin de financement de l'investissement compte tenu du report propre à la section :

- *Excédent de clôture section d'investissement : 35 583,32 €*
- *Déficit des restes à réaliser : 53 190,95 €*
- *Besoin de financement de l'investissement : 17 607,63 €*

Affectation de résultat :

Les besoins de financement de l'investissement étant de 17 607,63 €, l'excédent de fonctionnement reporté au budget primitif de 2024 est de 131 525,52 €.

- Les subventions 2024

Le Conseil municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes aux associations :

Amicale des donneurs de sang de Souvigny	50 €
Amicale des pompiers de Souvigny	250 €
CCAS de Marigny	3400 €

- Vote des taux des impôts locaux 2024

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux formant les impôts locaux 2024 :

Taxes foncières	30.80 %
Taxes foncières non bâti	34.48 %
Taxes d'habitation (résidences secondaires et locaux vacants)	11.66 %

- Vote du budget primitif 2024

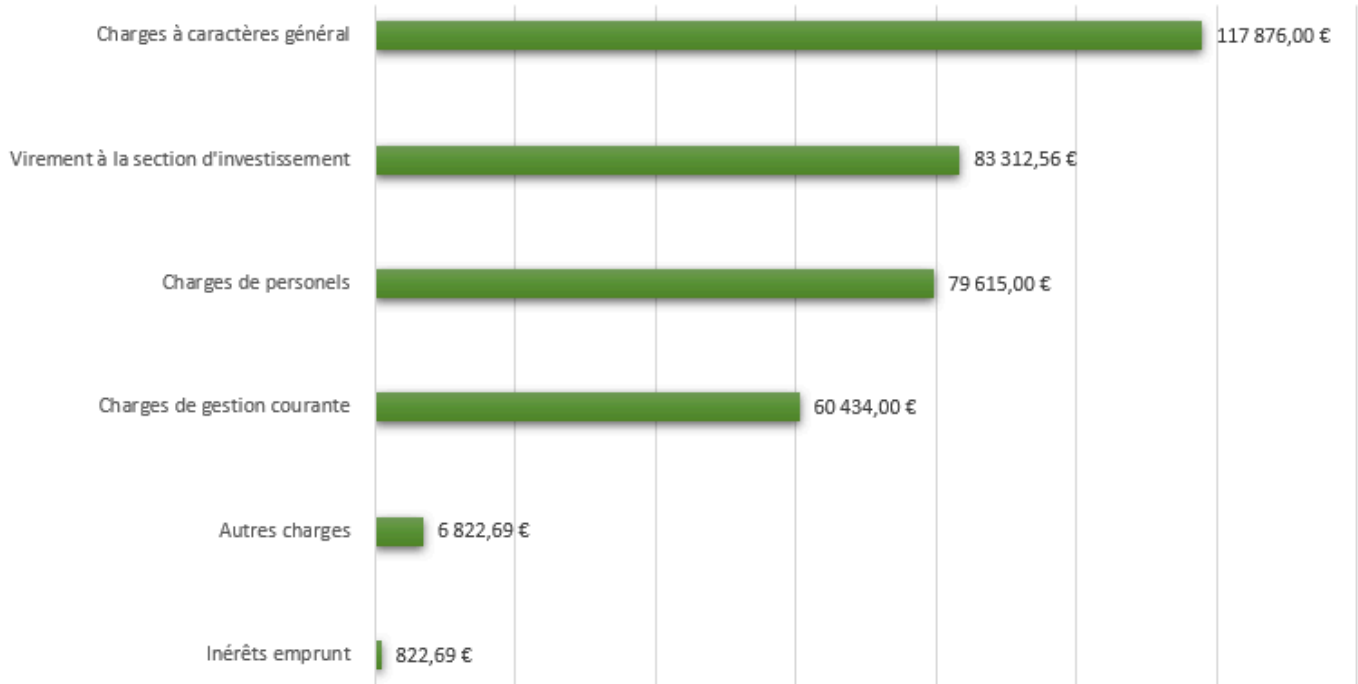
Après un travail préparatoire de la commission budget-finances, le conseil municipal a voté le budget équilibré comme suit :

Section de fonctionnement équilibrée à 346 560,52 € dont un virement pour l'investissement de 17 607,63 €.
Section d'investissement équilibrée à 143 588,29 €

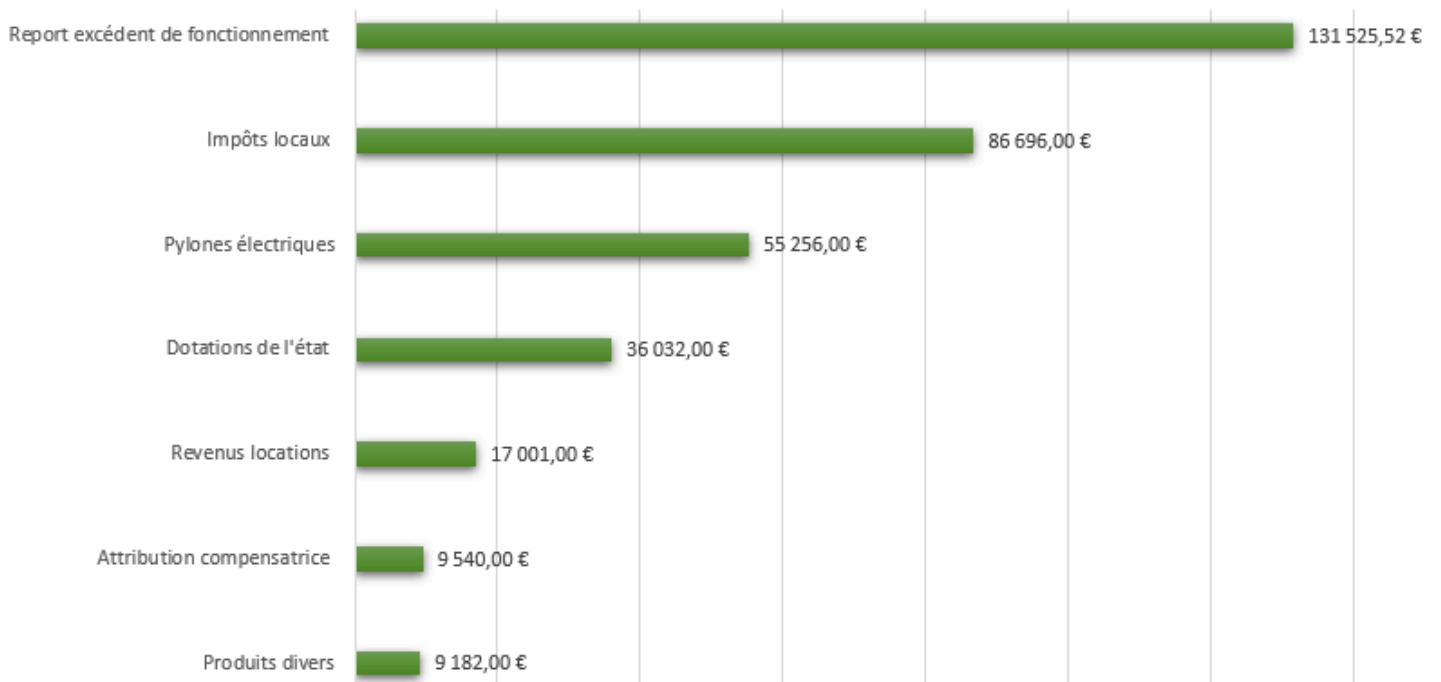
Programme de l'investissement :

Remboursement en capital	8 350,35 €
Signalisation (miroir et divers)	873,05 €
Remplacement plexiglass panneau affichage, vitres et stores salle polyvalente, passerelle piétonne, poteau incendie et ventilateur du groupe extérieur	10 225,57 €
Rénovation statues et sécurisation Calice et Patène	7 500,00 €
Voirie	57 660,00 €
Salle polyvalente	8 918,24 €
Matériel communal	8 800,81 €
Achat terrain	2 550,00 €

Détails dépenses de fonctionnement



Détail recettes de fonctionnement



CCAS

- Approbation des comptes 2023

Le compte de gestion du Percepteur et le compte administratif 2023 présentent le même résultat, soit un déficit de 1 728,43 €.

Détail des recettes :

Subvention de la commune 1 700 €
Libéralités repas des aînés: 240 €

Détail des dépenses :

Repas des aînés: 3 212,43 €
URSSAF: 456,00 €

Déficit 2023 : 1 940 € - 3 668,43 € = 1 728,43 €

Résultat de clôture, compte tenu de l'excédent 2022 : 2 238,06 € - 1 728,43 € = 509,63 €

En 2023, le repas des aînés a réuni 37 personnes. 31 personnes ont bénéficié du colis de fin d'année.

- Budget primitif 2024

Compte tenu de l'excédent reporté (509,63 €), de la subvention de la commune (3 400 €), d'une prévision de libéralités reçues (150 €), le budget a été voté en équilibre à 4 059,63 €



Le repas d'automne est fixé au 13 octobre 2024. La commune compte à ce jour 75 personnes qui auront plus de 60 ans dont un nouveau, né en 1964.

Les personnes qui auront plus de 65 ans et qui ne pourront pas participer au repas, bénéficieront d'un colis de fin d'année.

POINT SUR LE SECRETARIAT DE MAIRIE

Samantha COUTIERE, notre secrétaire de mairie est en congé maternité depuis mi avril 2024.

Elle est remplacée par Mélanie FAREZ qui a préalablement suivi une formation de secrétaire de mairie en décembre 2023, organisée par le centre de gestion, alliant théorie et pratique. Le stage s'est déroulé à Marigny et Autry-Issards de janvier à avril 2024 .

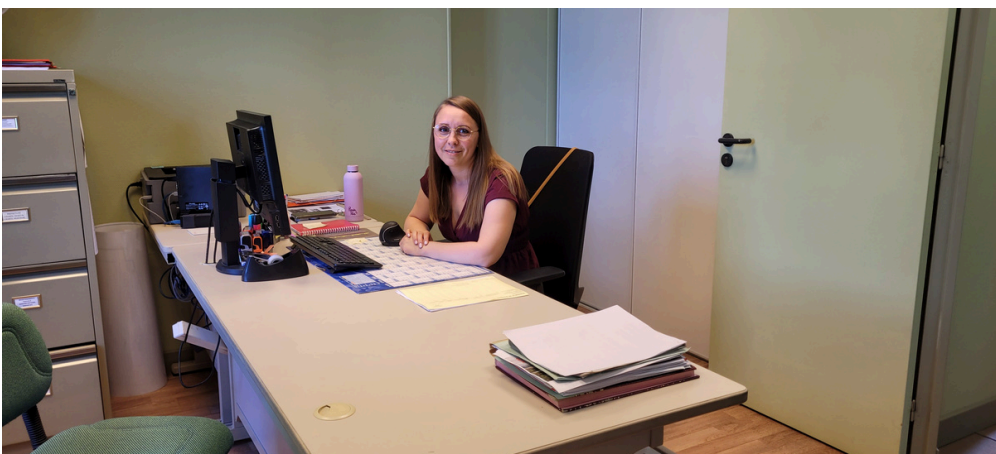
Mélanie FAREZ a été engagée à Marigny en qualité d'agent administratif contractuel en remplacement de Samantha COUTIERE.

La période de remplacement est prévue du 23 avril au 27 septembre 2024.



Les heures d'ouverture de la mairie restent identiques :

- mardi 8h00 - 13h00
- mercredi 8h00 - 13h00 et 14h00 - 16h00
- jeudi 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00



COMITÉ DES FÊTES

Donné moribond au sortir du Covid, le comité des fêtes présidé depuis début 2019 par Philippe Aubenas a pu sortir la tête de l'eau grâce à l'apport de plusieurs jeunes et ainsi retrouver une activité bienvenue pour l'animation du village. Sa vitesse de croisière semble maintenant à l'abri de turbulence. Témoin, le bon premier semestre au cours duquel le public Marignyssois ou des environs, a répondu présent.



C'est à la troupe avermoise Piloufaces que revint l'honneur d'ouvrir le bal des divertissements en donnant début mars deux représentations de la pièce « Et Dieu créa les fans » de Jacky Goupil, comédie rocambolesque qui a réuni environ cent cinquante spectateurs, chiffre qui n'aurait pu être atteint sur une seule séance en raison de la capacité moindre de la salle des fêtes. Compte tenu du résultat positif de l'édition en deux temps de 2024, les deux séances devraient être maintenues l'an prochain.



COMITÉ DES FÊTES

La deuxième proposition du comité, la 26^è marche de l'omelette de début mai n'a pas eu la fréquentation espérée, la faute à une météo peu engageante présentant un cocktail pluie, vent et froid largement suffisant pour rebuter les plus courageux ! Néanmoins, les très exactement 121 marcheurs, pile-poil la moitié de l'édition 2023, s'ils ont arpenté un bocage humide et boueux, et rentrés au bercail plus ou moins crottés, n'ont pas eu à sortir K.way et autres parapluies, la pluie ayant cessé en début d'après-midi pour ne reprendre que vers 18 h, alors que la quasi-totalité des randonneurs avaient franchi la ligne d'arrivée. Et même si guère plus d'une soixantaine d'entre eux ont glissé les pieds sous les tables pour savourer l'omelette, la version 2024 peut être qualifiée de satisfaisante eu égard aux circonstances.



Enfin troisième volet du triptyque, la fête au village où municipalité et comité des fêtes se répartissent les responsabilités. Là encore, la météo n'a pas été ce qu'elle devrait être à mi-juin, mais la pluie a daigné ne pas apparaître pendant les amusements extérieurs, jeux, promenade en calèche et feu d'artifice. Le repas était l'apanage du comité et, comme toujours, la « Cuisine de Mich » a su régaler les convives qui ont été particulièrement nombreux, la salle des fêtes étant quasiment complète.

Maintenant, après les vacances, cap sur la prochaine échéance, le concours de belote prévu le samedi 19 octobre, avant un dernier rendez-vous le samedi 21 décembre pour la soirée Strass et Paillettes avec le duo Les Talons Résille .



CHATEAU de CHARNES

6e Festival Théâtre de Bourbon - Du 03/08/2024 au 07/08/2024

Cet été, Christine et Xavier de Froment accueilleront de nouveau bénévolement le festival Théâtres de Bourbon au château de Charnes.

Cinq soirées auront lieu à partir de 20 h 30. Sont à l'affiche Guillaume Gallienne, Offenbach, Monica Guerritore, Victor Hugo et Jean Jaurès.

Toutes ces pièces seront jouées par des acteurs professionnels.

Des bénévoles sont recherchés pour aider à l'organisation (installation des chaises, placement au parking, préparation dîner des artistes).

Les recettes seront reversées intégralement aux artistes.

Tarif: plein : 20 €
réduit : 10 €



Programme

Date et heure	Pièce	Troupe
Samedi 3 août à 20h30	Les Garçons et Guillaume à table de Guillaume Gallienne	Compagnie LIVE Diffusion
Dimanche 4 août à 20h30	La Grande Duchesse de Gerolstein d'Offenbach	Compagnie Etcetera
Lundi 5 août à 20h30	Jeanne d'Arc de Monica Guerritore	Compagnie pARTage
Mardi 6 août à 20h30	L'Art d'être grand-père de Victor Hugo	Compagnie Jean-Claude Drouot / Sea Art
Mercredi 7 août à 20h30	Jean Jaurès	Compagnie Jean-Claude Drouot / Sea Art

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2024



LA POULICHE MARIGNY, SACRÉE À PARAY-LE-MONIAL

La pouliche AQPS de Clotilde de Barmon a remporté à Paray-le-Monial, une belle victoire lors du concours "Modèle et Allures" face à pas moins de 62 autres chevaux, mâles ou femelles, Pur-sang ou Autre que pur-sang (AQPS).

Ce concours, avec jury professionnel, consiste en un examen de l'aspect physique du cheval à l'arrêt, puis à apprécier son allure au pas et au trot. Après avoir eu raison de tous ses opposant(e)s, Marigny a battu, par 3 voix contre 1, un pur-sang mâle, et a été proclamée "Grande Championne" !

Une belle satisfaction pour sa propriétaire et éleveuse Clotilde qui attend maintenant de la voir courir, d'abord en plat trois ou quatre fois, avant de la lancer sur la course d'obstacles.



VISITE DU CHATEAU DE CHAMPAIGNE

Bruno et Ghislaine Soucachet, propriétaires du Château de Champaigue proposent à tous les Marignyssois(es) qui le souhaitent de venir visiter leur demeure. Pour ce faire, il suffit de prendre rendez-vous.

Par téléphone :

- Bruno Soucachet 06.32.11.73.45
- Ghislaine Soucachet 06.80.45.58.74

Par mail :

- bruno.soucachet@gmail.com
- g.soucachet@gmail.com



CONSEILLER NUMÉRIQUE

Grégoire QUILLERY

Suite à l'engouement des Marignyssois.es pour les ateliers numériques proposés par Moulins Communauté, Grégoire Quillery, médiateur numérique, sera à nouveau présent à la mairie de Marigny, une fois par mois, de 14h à 17h. Il interviendra le mercredi 24 juillet.

Les prochains rendez-vous seront confirmés dans l'été.

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès
de la mairie ou de Grégoire QUILLERY au
06.47.78.10.20**

UN MÉDIATEUR NUMÉRIQUE

À VOTRE SERVICE !



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)



Naviguer sur Internet (réseaux sociaux, communiquer avec des proches, achats etc.)



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone et/ou sa tablette



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques



Réaliser des démarches en ligne (CESU, CAF, Pôle Emploi, Impôts, etc.)

DATES À RETENIR EN 2024



Dimanche 25 août 2024

Commémoration en mémoire des six fusillés du 27 août 1944 (11h aux abords du monument de la forêt)

Dimanche 13 octobre 2024

Repas d'automne du CCAS

Samedi 19 octobre 2024

Concours de belote du comité des Fêtes

Lundi 11 novembre 2024

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 (11h aux abords du monument du bourg)

Samedi 07 décembre 2024

Arbre de Noël

Samedi 21 décembre 2024

Soirée Strass et paillettes avec le duo Les Talons Résille du comité des Fêtes

Samedi 4 janvier 2025

Vœux du maire

INFORMATIONS PRATIQUES

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Depuis le 1er janvier 2024, les tarifs pour la location de la salle polyvalente sont de :

Pour les particuliers de la commune :

- 200 € les weekends et jour férié
- 80 € un jour de semaine non férié
- 80 € forfait nettoyage (tables, chaises et vaisselle non comprises)

Pour les personnes extérieures :

- 350 € les weekends et jour férié
- 130 € un jour de semaine non férié
- 80 € forfait nettoyage (tables, chaises et vaisselle non comprises)

Modalités :

- Un chèque d'arrhes de 50 % du prix de la location sera demandé au moment de la réservation
- Le solde de la location sera à régler le jour de l'état des lieux d'entrée
- Une attestation d'assurance ainsi qu'un chèque de caution de 750 € seront demandés (le chèque ne sera rendu que si aucune dégradation n'est constatée lors de l'établissement de l'état des lieux de sortie).

De la vaisselle peut être prêtée gracieusement par la commune. En cas de casse ou de perte, elle devra être remboursée.



INFORMATIONS PRATIQUES

SDE 03

Horaires :

Du lundi au jeudi

8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 30

Le vendredi et veille de jour férié

8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 30

(fermé le lundi, le dimanche et jours fériés).

Adresse :

11 Les Sapins

CS 700026

03401 YZEURE CEDEX

Téléphone : 04 70 46 87 30

Site : <http://www.sde03.fr>

DÉCHÈTERIE DE COULANDON

Horaires :

Du mardi au samedi

9 h 00 - 12 h 30 / 13 h 45 - 17 h 30

(fermée le lundi, le dimanche et jours fériés).

Adresse :

ZA Pièce du Chêne

03000 Coulandon

Téléphone : 04 70 46 08 41

Le SICTOM Nord Allier met en place le contrôle d'accès en déchèterie par lecture de plaque d'immatriculation.

Ce système est effectif depuis le 1er juillet 2022. Il ne sera pas payant mais avec inscription obligatoire.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site <https://www.sictomnordallier.fr> onglet "Les déchèteries"

Pièces à fournir :

- Copie carte grise
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)

Contrôle d'accès par lecture de votre plaque d'immatriculation

- + SIMPLE
- + FLUIDE
- + SÉCURISÉ



ENREGISTREMENT PRÉALABLE OBLIGATOIRE

LE GATEAU AUX CERISES OU AUX PRUNES DE JEANNINE REGNAULT



Ingrédients:

- 3 oeufs entiers
- 250gr de sucre
- 300gr de farine
- 1 sachet de levure
- 100gr de beurre fondu

Recette :

- Préchauffer le four à 180°
- Ajouter 500gr de cerises ou prunes
- Cuire 30 à 45 min

Recette donnée par ses enfants,

Nous nous souvenons d'elle, oeuvrant, sans soucis apparent, à la petite cuisinière de la salle des fêtes, pour les grandes tablées, au sein du C.C.A.S et du comité des Fêtes de notre commune.

En cuisinière organisée, Jeannine déplaçait des Bourdais, tout ce dont elle avait besoin. Elle arrivait le coffre plein.

ARTICLES LA MONTAGNE

Sauf mention contraire, les articles de cette revue de presse sont signés Jean-Jacques PINSON

■ MARIGNY

11/01/2024

L'année 2024 sans grandes opérations

À l'invitation de la municipalité pour la présentation des vœux à la population, une soixantaine de Marignyssois se sont retrouvés à la salle des fêtes. En présence du conseil municipal au grand complet, le maire Philippe Prugneau a tout d'abord souhaité une bonne année à chacun « un rituel chaleureux permettant de se rassurer devant l'inconnu » espérant que « 2024 soit prometteur et synonyme d'une vie meilleure, surtout pour ceux qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés ».

Stèle des fusillés : il y a 80 ans

Après avoir rappelé brièvement les réalisations de 2023, Philippe Prugneau a évoqué les projets de 2024 qui sont « sans réalisation majeure ». Il a notamment mentionné, entre autres réalisations moindres, les travaux de voirie non réa-



VŒUX. L'allocution de Philippe Prugneau a été suivie avec attention.

lisés en 2023 pour raisons techniques, l'étude du renouvellement d'une partie de l'éclairage public et de l'éclairage du clocher de l'église Saint-Pourçain, à source LED, ou la complète remise en état de la stèle de la forêt érigée en mémoire des fusillés du 27 août 1944, dont la commémoration du 80 anniversaire de leur martyr se fera dimanche 25 août.

Il a souhaité ensuite la

bienvenue aux cinq nouvelles familles installées sur la commune, et ne manqua pas de saluer l'action et l'investissement des élus et du personnel communal, sans oublier de féliciter les bénévoles du CCAS et du comité des fêtes.

Enfin, Philippe Prugneau soulignait l'engagement de Xavier et Christine de Froment pour l'accueil en août à Charnes de cinq re-

présentations du Festival Théâtres de Bourbon, « qui ont mis en lumière notre commune ». Avant de donner lecture du palmarès des maisons et cours de fermes fleuries, et de renouveler en conclusion ses vœux à tous les Marignyssois.

La cérémonie s'est terminée avec la traditionnelle galette des Rois, excellente, préparée par Jean-Marie Thomas, pâtissier-chocolatier installé sur la commune. ■

■ MARIGNY

Les fidèles randonneurs de L'Escale

Présidé depuis fin 2021 par la Marignyssoise Jacqueline Eraud-Rondeau, le centre social de Souvigny L'Escale, dont douze communes sont adhérentes (*), a pour but de développer les liens sociaux, familiaux, pluri-générationnels, et d'être un lieu d'animations.

Toutes les catégories d'âge sont concernées, de l'enfance, avec un accueil de loisirs, aux aînés, notamment avec le portage de repas. Plusieurs animations reviennent chaque année (bourse aux jouets ou braderie de vêtements).

Une vingtaine d'activités hebdomadaires sont proposées, de la diététique aux cours d'anglais, en passant par le numérique, la lecture, la généalogie, le scrabble, la couture, la



RENDEZ-VOUS. Chaque mardi, en période scolaire, plusieurs circuits sont proposés dans une commune chaque fois différente.

randonnée...

Et c'est ainsi que, chaque mardi, en période scolaire, les randonneurs se réunissent dans une bourgade différente. Après avoir bouclé 2023 à Saint-Hilaire, agrémenté du repas de fin d'année, ils ont choisi Marigny comme lieu de leur première escapade de 2024. Cette activité dirigée par Pierre Bardet compte

87 adhérents parmi lesquels 55 femmes. Répartis en trois groupes, ils ont arpenté, menés par Pierre Bardet, 13 km, par Simone Billon 10, et par Denis Pettillot, 6. Quand on saura qu'une succulente galette des Rois les attendait à l'arrivée, on aura compris pourquoi les derniers hectomètres ont été neutralisés au pas de charge ! ■

(*) Agonges, Autry-Issards, Besson, Bresnay, Châtillon, Chemilly, Coulandon, Marigny, Meillers, Noyant-d'Allier, Saint-Menoux et évidemment Souvigny.

► **Pratique.** Renseignements : centre social l'Escale, 2, route de Besson, 03210 Souvigny, tél. 04.70.43.10.67, mail, centre.social.souvigny@orange.fr Ouvert du lundi au jeudi, de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi uniquement le matin.

16/01/2024

ARTICLES LA MONTAGNE

■ MARIGNY

Le comité des fêtes en ordre de marche pour 2024

Au sortir du Covid, le comité des fêtes de Marigny s'est retrouvé au bord de l'asphyxie par manque de bras, mais un sursaut, avec la venue début 2022 de deux jeunes, Guillaume Régnauld et Fany Ganarul, puis en janvier 2023 de Bruno et Joelle Aupetit, lui a redonné du souffle. Les manifestations organisées lors de l'année qui vient de s'éteindre ont eu du succès, comme a pu le constater le comité réuni en assemblée générale.

Et comme on ne change pas une programmation gagnante, les festivités seront renouvelées en 2024.

- Seule innovation, il y



BÉNÉVOLAT. Le comité des fêtes, qui en avait bien besoin, s'est notablement étoffé.

aura deux représentations de la maintenant sacrosainte pièce de théâtre, une le samedi 2 mars à 20 heures et une autre le dimanche 3 à 15 heures.

La comédie retenue par la troupe Pilouface, « Et Dieu créa les fans » de Jacques Goupil, est une pièce folle au cours de laquelle ça crie, ça chante, ça danse,

où en deux mots ça délire !

- Le samedi 4 mai aura lieu la 26^e marche de l'omelette avec ses deux

circuits de 8 et 16 km.

- La fête au village du samedi 15 juin, collaboration entre la municipalité et le comité, débutera vers 17 h 30 avec les jeux en bois, déjà vus et plébiscités par petits et grands, et la promenade en calèche avant le repas dansant et le feu d'artifice.

Le concours de belote sur la sellette

- Au second semestre, le concours de belote, à la faible fréquentation le 30 septembre dernier, aura une deuxième chance, mais la date définitive n'est pas arrêtée (samedi 19 ou dimanche 20 octobre).

nière réjouissance pourrait éventuellement se tenir en décembre.

Et comme le vent semble souffler dans le bon sens, le comité s'est enrichi de trois nouvelles têtes, Marlène Fontaine, Nuccia Fribault et Anaïs Vocant. ■

● **Le bureau.** Président d'honneur, Philippe Prugneau, maire ; président, Philippe Aubenas ; vice-président, Mathieu Régnauld ; secrétaire, Marlène Fontaine ; secrétaire-adjoint, Guillaume Régnauld ; trésorier, Didier Régnauld ; trésorier adjoint, Jean-Claude Diat ; vérificateurs aux comptes, Julien Fribault et Bruno Aupetit ; communication, Jean-Jacques Pinson ; membres, Jean-Christophe Deceuninck, Fany Ganarul, Nuccia Fribault, Joelle Aupetit et Anaïs Vocant.

19/01/2024

■ MARIGNY

Les plus beaux fleurissements honorés

Les lauréats du concours des maisons et cours de fermes fleuries ont été honorés pour les décorations de leur lieu de vie qui mettent de surcroît en valeur les efforts de la municipalité pour rendre encore plus agréable la commune. Ne détient-elle pas depuis 2009 une seconde fleur qui est un encouragement à continuer d'œuvrer pour la beauté du site ?

Aussi, chaque année depuis maintenant des lustres, un concours est mis sur pied et chacun peut ainsi rivaliser tout en contribuant à l'embellissement du village. Rappelons quand même la règle intangible qui prévaut dans les classements : les



ENCOURAGEMENT. Le maire Philippe Prugneau a chaudement félicité les lauréats et ceux qui se sont efforcés d'embellir leur résidence.

ornements fleuris doivent impérativement être visibles depuis le domaine public. Les gagnants pour l'année révolue 2023 ont été félicités par la municipalité et ont reçu des bons d'achat de fleurs financés pour moitié par la commune et Thierry Lurat, horticulteur à Chemilly.

Palmarès. Maisons et cours de fermes très bien fleuries : Jean-Luc et Martine Bellien, Jean-Claude et Marie-Thérèse Chabot, Luc et Marie-Jo Fillère, Franck Souverain et Nathalie Brunet.

Maisons et cours de fermes bien fleuries : Bruno et Michèle Bernadon, Si-

mone et Jean-Paul Couturier, Antoine et Clotilde de Barmon, Jean-Claude Diat, Alain et Martine Hamel, Christophe et Aurélie Pacaud, Guillaume Pacaud, Jean-Paul et Jacqueline Perrony, Didier Régnauld et Carole Didier, Etienne Soulier et Marie-France Grandjan et Anne-Marie Surleau. ■

24/01/2024

ARTICLES LA MONTAGNE

HISTOIRE ■ Des propriétaires ont mis plusieurs chênes à disposition du chantier, via la coopérative Unisylva

Des chênes de Marigny dans la charpente de Notre-Dame

Deux ans après l'incendie de Notre-Dame de Paris, le 15 avril 2019, des Marignyssois se promenant en lisière de la forêt de Marigny au printemps 2021 avaient été intrigués par des chênes abattus et sagement rangés, portant des inscriptions sur la coupe.

S'approchant, ils virent la mention NDP et pensèrent aussitôt à des arbres pour la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris. Ils avaient vu juste !



CATHÉDRALE. Les chênes sont en place dans la charpente de Notre-Dame, on ignore précisément à quel endroit. PHOTO THIERRY LINDAUER 14 DÉCEMBRE 2023

Quelques vénérables chênes avaient été sélectionnés

D'ailleurs, peu après l'incendie, des propriétaires de parcelles en forêt de Marigny, désirant conserver l'anonymat, avaient contacté, à l'instar d'une trentaine d'autres dans le département de l'Allier, leur coopérative Unisylva (1), à Moulins, pour mettre gratuitement à disposition

plusieurs chênes, au cas où la charpente serait reconstruite telle qu'elle était avant le drame, ce qui est le cas.

Transmis à Unisylva par les architectes de Notre-Dame de Paris, le cahier des charges prescrivait des arbres aux caractéristiques et dimensions précises :

évidemment de bonne qualité sans gros noeud, d'une rectitude optimale et mesurant entre 5 et 14 m avec un diamètre compris entre 50 et 90 cm.

Et c'est ainsi que François Rémond, technicien d'Unisylva, avait sélectionné en forêt de Marigny quelques vénérables chê-

nes qui, après avoir subi une première transformation dans des scieries régionales, mesuraient entre 5,60 et 9,20 m pour un diamètre moyen d'une soixantaine de centimètres au moment de leur départ pour la Normandie, vers le sciage ultime et l'assemblage provisoire, avant le

délicat positionnement final sur site.

« J'ai bien pris soin de choisir des arbres de qualité charpente pour ne pas sacrifier des arbres aux qualités supérieures, destinés eux à la fabrication de merrains pour tonneaux, à l'ébénisterie ou à la menuiserie, et ces arbres ont été prélevés de façon à ne pas faire de grosses trouées sur cette très belle parcelle de la forêt de Marigny qui a, par ailleurs, de la régénération partout » souligne François Rémond.

Les arbres numérotés

Au final, les adhérents d'Unisylva ont fourni gracieusement plus de 300 chênes, dont 66 dans l'Allier, sur les 1.324 nécessaires à la reconstruction prévu dans un premier appel aux dons. Par la suite, un nouvel appel pour la nef et le chœur a permis de porter à environ 2.000 le nombre total de chênes nécessaires. Les arbres ont été numérotés dès leur abattage afin de pouvoir connaître leur cheminement (2), mais compte tenu de la complexité d'un

chantier hors normes, il semble être difficile, pour les personnes étrangères aux travaux, de suivre de loin leurs parcours depuis la forêt d'origine jusqu'à leur emplacement dans la charpente de la cathédrale, que ce soit la flèche, la nef ou le chœur.

Aussi, pour l'instant, « la place des chênes venus de Marigny ne nous est pas connue », ne peut que constater le technicien d'Unisylva François Rémond.

Néanmoins, et là à coup sûr, un petit peu de Marigny vit maintenant, et pour longtemps, dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, même si on ne sait pas encore exactement où ! ■

(1) Coopérative qui exerce son activité de gestion et de valorisation de la forêt sur une large partie du centre de la France comprenant l'Auvergne, la Bourgogne, le Centre Val-de-Loire et le Limousin (360.000 hectares de forêt appartenant à environ 12.000 propriétaires privés) et qui a offert de son côté le marquage, l'abattage et le débordage des arbres.

(2) Également pour renseigner les donateurs de l'emplacement précis de leurs arbres dans la charpente.

25/02/2024

■ MARIGNY

Célébration a minima de Makhabousa

La célébration de Makhabousa, commémoration qui met en exergue les premiers enseignements de Bouddha, ne semble pas vraiment faire recette à la pagode de Marigny. Déjà l'an dernier, des conditions atmosphériques peu engageantes s'en étaient mêlées, et l'ancienne ferme de La Luronne avait été loin de faire le plein. Cette année encore, la météo n'arran-



CÉLÉBRATION. Face à l'arbre à dons, les fidèles sont à l'écoute du bonze marignyssois.

geait rien et une petite quarantaine de fidèles

seulement s'était regroupée. Mais cela n'a pas em-

pêché le bonze local, Ajahn Phonexay Souvannhaphoum, de se consacrer matin et après-midi aux prières et bénédictions, mettant en avant les premiers préceptes de Bouddha, ne pas commettre de péchés, faire le bien et se purifier l'esprit.

La prochaine fête à la pagode verra mi-avril l'année bouddhique passer de 2566 à 2567, et l'affluence devrait normalement être tout autre. ■

28/02/2024

ARTICLES LA MONTAGNE

MARIGNY ■ Des retraités testent leur niveau en matière de sécurité routière

Pour une conduite plus sûre

02/03/2024

Une quinzaine de retraités ont testé leur niveau en matière de sécurité routière et bénéficié des conseils de Séverine Bertin, chargée de la sécurité routière à la direction des routes du département

En charge de la sécurité routière à la direction des routes du département, Séverine Bertin est venue à Marigny où une quinzaine de personnes – uniquement des retraités – l'attendaient à la salle des fêtes pour tester leurs niveaux et profiter de ses conseils.



SIMULATEUR. Le Marigninois Alain Hamel, entre autres, s'est essayé au simulateur de conduite, sous l'œil attentif et bienveillant de Séverine Bertin.

Usage des médicaments et nouveaux panneaux de signalisation

Force est de constater que la réunion a été des plus intéressantes, l'intervenante sachant, par sa connaissance approfondie du sujet, captiver un auditoire qui s'est retiré très satisfait, la

plupart des préoccupations des usagers de la route ayant été évoquées.

Un rappel a été fait de l'hécatombe de l'année 1973 : 18.034 personnes ont perdu la vie sur la route. Pour faire baisser drastiquement le nombre de morts, diverses obligations ont été imposées par les

pouvoirs publics, telles qu'un taux d'alcool à ne pas dépasser, le port de la ceinture de sécurité, les limitations de vitesse, le port du casque pour les deux roues. Des mesures rentrées depuis longtemps dans les mœurs, sans oublier la répression quand le besoin s'en fait sentir.

Les participants ont aussi été sensibilisés sur la prise de médicaments, qui peut, par leur action sur l'organisme, rendre dangereuse la prise du volant.

Un rappel des règles de conduite et de la signification des panneaux de signalisation, notamment les derniers créés – comme celui qui oblige à équiper son véhicule de pneus hiver (ou quatre saisons) ou à détenir des chaînes ou chaussettes à neige en zone de montagne – a également été fait.

Devant le simulateur de conduite

Séverine Bertin a ensuite demandé à deux femmes et deux hommes de s'essayer au simulateur de conduite à quatre roues, où l'on a bien vu que la vigilance au volant et l'adaptation de la vitesse aux circonstances sont primordiales pour une meilleure sécurité sur la route.

Enfin, des situations où sont concernés divers véhicules ont été examinées, et chacun a pu dire son point de vue sur le comportement ad hoc à avoir. ■

05/03/2024

■ MARIGNY

Succès pour la compagnie Pilouface

Près d'une centaine de spectateurs le samedi soir et une bonne soixantaine le dimanche, on peut dire que le week-end consacré au théâtre avec le comité des fêtes a été un beau succès. L'action de la pièce présentée, « Et Dieu créa les fans » de Jacky Goupil, se déroule à la clinique Les Magnolias où le professeur Zgorski a fort à faire avec des patients atteints d'une fan attitude excessive, s'identifiant à Johnny Hallyday, Mylène Farmer, Indochine ou Patrick Bruel. La pièce est alors une succession de gags, de répliques inattendues, d'attitudes facétieuses, mais aussi de costumes aux couleurs vives affublant les malades qui déclenchent inmanquablement les rires d'un public qui a, par-dessus le



SALUT AU PUBLIC. Isabelle Olivier (à gauche) et ses acteurs Jérôme Seyve, Evelyne Albouy, Jacky Chevenon, Elodie Weisse, Nicolas Merchiez, Laurence Lefebvre et Cécile Geay au terme de leur plaisante interprétation.

marché, eu droit pèle-mêle à Coluche, Elvis Presley, Dark Vador, Claude François, Marilyn, Michaël Jackson ou Chantal Goya !

Si la salle a, d'après ses réactions, passé un bon moment, les acteurs eux-mêmes ont semblé bigre-

ment s'amuser, ce qui n'a pas nui à leur prestation, très aboutie.

Par ailleurs, la présidente Isabelle Olivier, dont la mise en scène a donné un tempo soutenu à la comédie, nous confiait les tenants et les aboutissants

de sa fonction : l'attribution des rôles, l'organisation des répétitions, les indications pour améliorer le jeu des comédiens, leur coordination, la cadence de l'œuvre, etc. Ont également contribué à la réussite du spectacle, Jean-Luc Albouy et ses décors, et Christian Olivier à la technique, car sans eux le rendu serait très différent.

Si les prochaines étapes des comédiens de Pilouface les mèneront le samedi 23 mars à 20 heures à Gouise, les vendredi 12 et samedi 13 avril à 20 h 30 à salle Isléa d'Avermes, et le dimanche 28 avril à 15 heures à Chapeau, la deuxième manifestation de l'année du comité des fêtes, la marche de l'omelette, se tiendra, elle, le samedi 4 mai avec les traditionnels circuits de 8 et 16 km. ■

ARTICLES LA MONTAGNE

TRÉVOL/MARIGNY ■ Charnes et Avrilly accueilleront quinze soirées théâtrales

16/03/2024

Du théâtre dans les chateaux

Charnes et Avrilly hébergeront, cette année encore, le Festival Théâtres de Bourbon.

Depuis plusieurs années, l'accueillant château de Charnes reçoit divers groupes de visiteurs venus d'un peu partout en France, et à l'issue des travaux de réhabilitation en 2016, les propriétaires Xavier et Christine de Froment ont décidé de passer à la vitesse supérieure, et d'ouvrir encore plus leur château à la culture. C'est ainsi que concerts, théâtre (opéra, classique ou contemporain) et cinéma ont depuis investi la cour d'honneur, les jardins, les berges du canal ou la grange pour des spectacles de grande qualité, plébiscités par une assistance toujours plus importante. Et, début août, Charnes va, pour la quatrième fois, vivre au rythme du Festival Théâtres de Bourbon, 6^e du nom, festival initié par Pierre Deusy.

Se voulant « Du théâtre qui fait sens dans des lieux qui font sens », le festival se déroule toujours, depuis ses débuts en 2019, dans des lieux d'exception qui sont au nombre de huit



THÉÂTRE DE BOURBONS. La compagnie de la Fortune-Théâtre en Soi sera de retour sur le festival.

cette année. L'Ermitage Saint-Sébastien à Charroux, le manoir des Chapiats à Laféline, le château d'Aix à Meillard, le château de Lachaize à Monétay, le domaine de la Queyrie à Monteignet-sur-l'Andelot et le manoir des Noix à Veauce, composent ainsi une liste sur laquelle, outre Charnes, figure encore le nouveau venu de l'an dernier, le château d'Avrilly.

Quinze spectacles

Cette année, quinze spectacles (tous à partir de 20 h 30) sont à l'affiche du

festival, Charnes en présentant cinq, tout comme Avrilly, mais sans doublon, comme l'analyse Xavier de Froment « Je dirais que cette année Charnes présente des spectacles plus populaires, et Avrilly plus classiques. Les deux programmations sont complémentaires, tout comme d'ailleurs les cadres d'Avrilly, le magnifique »,

À Avrilly, de nombreuses animations ont eu lieu il n'y a pas si longtemps (conférences, théâtre ou concerts), mais qui avaient été un peu mises en sommeil en raison des travaux

effectués au château. L'an dernier, Avrilly s'est à nouveau ouvert à la culture et son propriétaire Hugues de Chabannes a été véritablement émerveillé par les représentations proposées par Théâtres de Bourbon et l'ambiance générale qui s'en est dégagée.

« La particularité de ce

festival est de présenter les pièces en extérieur avec, à Avrilly, la façade pour décor, dont le rendu est au-delà de ce qu'on pouvait imaginer comme esthétique, créant un Avrilly renouvelé, une sorte de Vêrone lors de Roméo et Juliette par exemple ! » s'enthousiasme Hugues de

Chabannes, avant de se louer « d'attirer un public local qui connaît déjà le lieu, mais pas sous ce nouveau jour ». Et d'espérer pour cette année « fidéliser ceux qui sont déjà venus en élargissant à d'autres, ce qui serait une belle récompense pour nous tous ». ■

■ DEMANDEZ LE PROGRAMME

Au château de Charnes. Samedi 3 août : *Les Garçons et Guillaume à table* de Guillaume Gallienne (Compagnie LIVE Diffusion). Un récit autobiographique. **Dimanche 4 août :** *La Grande Duchesse de Gerolstein* d'Offenbach (Compagnie Etcetera). Un opéra-bouffe qui se déroule dans un pays imaginaire gouverné par une Grande-duchesse d'âge mûr. **Lundi 5 août :** *Jeanne d'Arc* de Monica Guerritore (Compagnie pARTage). Une jeune bergère guidée par des voix mystérieuses lève une armée et renverse le cours de l'Histoire. **Mardi 6 août :** *L'Art d'être grand-père* de Victor Hugo (Compagnie Jean-Claude Drouot/Sea Art). Revisité par Jean-Claude Drouot, l'inoubliable Thierry-la-Fronde. **Mercredi 7 août :** *Jaurès* (Compagnie Jean-Claude Drouot/Sea Art).

Jean-Claude Drouot lit des textes fameux du père du socialisme, dont la teneur est à méditer.

Au château d'Avrilly. Vendredi 9 août : *Le Cadeau des Dieux* de Sham Bou-teille (Compagnie Art-en-Ciel Slave). Quand la tragédie se mélange à la comédie dans cette pièce aussi macabre que jouissive. **Samedi 10 août :** *La Mégère apprivoisée*, comédie de Shakespeare (Compagnie Théâtre du Nord-Ouest). Baptista, vieil aristocrate de Padoue, a un souci, celui de marier sa fille aînée Catharina au caractère épouvantable. **Dimanche 11 août :** *Electre* de Jean Giraudoux (Compagnie Le Théâtre d'à côté). Electre prépare la vengeance de son père Agamemnon qui a été assassiné dans son palais. **Lundi 12 août :** *A rendre à M. Morgenstern en cas de*

demande de Frédéric Moulin (Compagnie Les Beaux Parleurs). La vie de Sabine bascule le jour où elle découvre dans les affaires de son grand-père une centaine de papiers personnels d'un réfugié juif. Une histoire vraie. **Mardi 13 août :** *Les Parfaits* de Jean-Luc Jeener (Compagnie Théâtre du Nord-Ouest). Au temps des Cathares, une femme croit savoir qu'elle va mourir et demande qu'on hâte son supplice. ■

Pratique. Plein tarif, 20 €; tarif réduit, 10 € (moins de 18 ans, étudiants de moins de 26 ans, familles nombreuses, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap, chômeurs, membres de l'association [des la troisième entrée] et titulaires du Pass'Festival). Pass'Festival nominatif, 25 €, proposé à la vente dans chacun des lieux, donne immédiatement accès au tarif réduit. Plus de renseignements sur le site : theatresdeboubon.com

23/03/2024

■ MARIGNY

La stèle des fusillés remise à neuf

Le 27 août 1944 au cours de laquelle six jeunes gens de Marigny et Souvigny ont été torturés avant d'être fusillés par les Allemands battant en retraite et la milice qui les accompagnait, est solennellement commémoré chaque année. Ces cérémonies d'hommage à Charles Fèvres, 18 ans, Albert Tricot, 18 ans, Jean Marchais, 19 ans, René Véniat, 23 ans, Francis Civade, 28 ans et Marcel Signoret, 32 ans, se déroulent devant la stèle qui a été élevée en leur mémoire sur les lieux même de leur martyre, après la délibération du conseil municipal



RÉNOVATION. Sous les regards attentifs du maire, Philippe Prugneau, et de l'adjointe, Martine Bellien, Aymeric Vallet termine le nettoyage de la stèle.

du 10 décembre 1944 et l'inauguration, qui a rassemblé une foule importante, du dimanche 8 juillet 1945.

En cette année du 80^e anniversaire de cette tragique journée du 25 août, le conseil municipal a ap-

prouvé la remise en état avec notamment nettoyage sous haute pression, rejointoiement et suivi de la maçonnerie, travaux effectués par l'entreprise de pompes funèbres Chabuel de Bourbon-l'Archambault. ■

ARTICLES LA MONTAGNE

26/03/2024

■ MARIGNY

Le financement de l'Escale augmenté

Sous la présidence du maire Philippe Prugneau, le conseil municipal a acté diverses délibérations.

Demandes de subventions au Conseil départemental et à Moulins Communauté au titre du fonds d'intervention et d'investissement des communes rurales : remplacement du plexiglass du panneau d'affichage extérieur de la mairie, de vitres et de stores endommagés à la salle polyvalente (devis de 2.601,02 € HT) ; achat de caillebotis pour rénovation de la passerelle pour piétons située chemin de Rotière au-dessus du ruisseau (devis de 775 € HT) ; remplacement du poteau incendie route de Moulins face au monument des fusillés de la forêt (devis de 1.574 € HT) ; remplacement du ventilateur du groupe extérieur de la pompe à chaleur de la salle polyvalente (devis de 2.520,46 € HT).

Demandes de subven-



RÉNOVATION. La passerelle à côté du passage à gué de Rotière, inutilisée depuis longtemps, devrait être remise en service dans l'avenir, notamment pour l'agrément des randonneurs.

tions auprès de divers organismes (Etat, Département, Région et Moulins Communauté au titre du fonds de concours pour la restauration des objets mobiliers) : rénovation et mise en sécurité de trois statues de l'église Saint-

Pourçain, sainte Radegonde, la Vierge à l'enfant et saint Roch (devis de 9.660 € HT pour des travaux potentiels prévus sur plusieurs années) et l'installation d'une vitrine de sécurisation du calice et de la patène (devis de

1.780 € HT) ; rénovation du monument des fusillés de la forêt de Marigny (devis de 1.070,83 € HT).

Renouvellement de la convention 2024/2027 « objectifs et financements » avec le centre social l'Escale de Souvigny : depuis l'année 2005, Marigny et les onze autres communes adhérentes au centre social l'Escale participent à son financement par le biais de leurs cotisations d'adhésion et en subventionnant l'utilisation des services par leurs habitants.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'augmentation du financement de 5 % en 2024, 4 % en 2025, 3 % en 2026, 2 % en 2027 qui a été proposée aux communes.

Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour les travaux de voirie 2024 : sont prévus 160 m sur le chemin des Gillets et 260 m sur le chemin des Praux. ■

■ MARIGNY

Plantations en cours



PRINTEMPS. Martine Bellien et Julien Barichard à l'ouvrage pour la mise en valeur de la commune, face à la belle église Saint-Pourçain.

Le printemps pointe le bout de son nez et c'est donc le moment de planter les fleurs qui égayeront le village et raviront les promeneurs. Martine Bellien, adjointe et Julien Barichard, employé communal, se sont donc attelés à la tâche. Les plantes vivaces mises en terre telles

sedum, pourpier, sauge, gauras ou rudbékia seront rejointes courant mai, après les gelées, par diverses fleurs annuelles, pétunias, bégonias, etc. Et les deux fleurs, attribuées en 2003 et 2009, qui trônent sur les panneaux d'entrée du village semblent ainsi avoir encore de beaux jours devant elles ! ■

28/03/2024

ARTICLES LA MONTAGNE

■ MARIGNY

02/04/2024

Le chauffage/clim de la salle des fêtes révisé

L'entreprise Dalkia Froid Solutions, basée à Montluçon, a procédé au remplacement du moteur condenseur de la pompe à chaleur de la salle des fêtes. Dans le même temps, son technicien a aussi réorienté les ouvertures au plafond pour mieux répartir la chaleur ou de la climatisation dans la salle.

Le montant des travaux s'élève à 2.520,46 € HT. ■



RÉVISION. Nicolas Gonzales-Lemarié (au premier plan), technicien, a remplacé le moteur défectueux et a également révisé la disposition des ouvertures du chauffage/clim au plafond.

11/04/2024

■ MARIGNY

Un bureau qui souhaite se renouveler

Lors de sa dernière assemblée générale, le collectif Hubertine-Auclert, présidé depuis sa création en juillet 2017 par la Marignyssoise Marie-Jo Fillère, avait vu l'entrée à son conseil d'administration de trois personnes, en remplacement de trois autres, démissionnaires. Ainsi, sur les dix-sept places existantes en son sein, une seule n'est à ce jour pas occupée. Cela n'a pas empêché le conseil d'administration de se réunir afin de procéder à l'élection, comme chaque année, du bureau. Douze membres étaient présents et trois, empêchées, avaient donné un pouvoir.

Sur la brèche depuis maintenant pratiquement sept ans à diriger le collectif, Marie-Jo Fillère a souhaité passer la main, tout en restant évidemment au bureau. Mais l'absence de candidat(e) à sa succession a fait qu'elle a accepté de replonger !



COLLECTIF HUBERTINE-AUCLERT. Marie-Jo Fillère (en bout de table au fond) entourée des membres du conseil d'administration avec, de g. à dr. : Claire Cabanel, Danièle Galland, Sylviane Lombard, Annick Anglarès, Dominique Tajana, Sylvie Ulrich, Françoise Fillère, Isabelle Gaumin, Jean Mallot, Laurence Rambert et Maité Vif.

L'idée a alors été émise, afin que dans l'avenir le passage de témoin puisse se faire en douceur, d'instaurer un poste de coprésident(e), mais la création de cette fonction ne peut être envisagée qu'après une modification des statuts en assemblée générale.

De son côté, la trésorière Danièle Galland, également en poste depuis

2017, a confirmé sa décision de quitter la trésorerie, fonction ô combien importante, mais très prenante. Là aussi, l'absence de candidat(e) pour le poste a poussé la trésorière à retarder son départ fixé maintenant pour début septembre, le temps que les deux personnes acceptant de prendre éventuellement la place se familiarisent à la fonction.

Après l'élection du bureau, les actions prévues ou en projet ont été surveillées, et dès le lendemain, le collectif intervenait au lycée Madame-de-Staël à Montluçon pour se présenter et évoquer l'évolution des droits politiques des femmes à l'occasion du 80e anniversaire du droit de vote qui leur a été accordé le 21 avril 1944. Enfin, le collectif lance un appel pressant aux jeunes, hommes et femmes, à venir le rejoindre.

Le bureau. Présidente, Marie-Jo Fillère ; vice-président, Jean Mallot ; secrétaire, Annick Anglarès ; secrétaire adjointe, Isabelle Gaumin ; trésorière, Danièle Galland ; trésorière adjointe, Dominique Tajana ; membres, Laurence Rambert, Françoise Fillère et Sylviane Lombard. ■

Pratique. Pour tout renseignement sur le collectif, tél. 06.81.14.02.55 ou mail collectif@auclert@gmail.com

13/04/2023

ARTICLES LA MONTAGNE

17/04/2024

■ MARIGNY

Auboiron père et fils y prêts à mettre du gaz

Mi-octobre dernier, Marc Auboiron disputait la dernière course du championnat Klass GP 2023 en 125 sur le circuit de Val de Vienne à Le Vigeant. Sa saison avait été conforme à ses ambitions, à savoir le milieu du tableau, tandis que le fils, victime d'une blessure à la main, avait préféré abandonner après la deuxième course plutôt que de ne pas pouvoir lutter à armes égales avec la concurrence.

Depuis six mois, si les motos n'ont pas fait un seul tour de roue, elles n'en ont pas moins été passées au crible, le championnat 2024 débutant ces vendredi 19 et samedi 20 avril au Mans (Sarthe). En fin metteur au point qu'il est, le Marignyssois a procédé à la réfection de la configuration moteur. Tout a été revu de A à Z pour les deux motos



NOUVELLE SAISON. Les motos numéros 32 et 25 ont été complètement désossées, nombre de leurs composants remplacés et les réglages finolés.

père et fils, de la culasse à l'électronique en passant, entre autres, par la gestion de la carburation qui, soit dit en passant, a donné pas mal de fil à retordre. En effet, il a fallu adapter les moteurs à la modification de la composition des carburants, et cela a de-

mandé et du temps et de la patience. « Il a fallu phosphorer un bon moment, mais maintenant les moteurs sont au point » assure Marco. Ce sera donc sans avoir une seule fois enfourché la moto que le duo marignyssois va débarquer sur le circuit

Bugatti, ce qui n'inquiète pas vraiment le doyen du groupe de pilotes qui fête ses 69 printemps début mai. « On aura beaucoup d'essais libres au Mans, et on va donc pouvoir vite se remettre en selle (sic) » glisse celui qui va tout prochainement attaquer sa 70e année ! La seule petite contrariété du Marignyssois est qu'au Bugatti, les 125 et 250 (il y aura 47 motos sur la grille) se chaufferont côte à côte et Auboiron « n'aime pas trop » ! Mais si les visées sont différentes (top 10 pour le père « sans tomber » précise-t-il, et au pire le top 5 pour l'héritier), une chose réjouit tout particulièrement le vétéran, c'est qu'il va ferrailer dans la Sarthe avec son ami anglais Colin Sleigh qu'il n'a pas revu depuis 2017, du temps où ils se tiraient la bourre en ICGP 250. ■

■ MARIGNY

18/04/2024

Bon nouvel an bouddhique 2567 !

Un temps estival, des installations extérieures, décorées de couleurs vives, prévues d'un côté pour la nourriture de l'esprit et de l'autre pour celle des corps, des stands où se rafraîchir, sans oublier le stупpa, structure architecturale bouddhiste globalement conique, mais confectionné de sable à Marigny, et où des fidèles ont planté un petit drapeau avant de faire un vœu... Tout concordait pour que le passage de l'année 2566 à 2567 soit un beau moment pour les bouddhistes de Marigny.

Entre les deux barnums se dressait une sorte de présentoir où se pressaient de nombreuses statues de Bouddha sorties du temple marignyssois après avoir été lavées, côtoyant quelques autres appartenant à des fidèles. Elles ont été aspergées par qui



ASPERSION. Un modeste bouquet en main, une fidèle espère par son geste, comme beaucoup d'autres l'ont fait, s'attirer les bonnes grâces de Bouddha.

le souhaitait, pour s'attirer des faveurs avec l'eau parfumée d'Eau de Cologne, de citrons et de fleurs.

C'est en ce seul jour de l'an bouddhique que les femmes ont le droit de toucher une statue de

Bouddha.

Nombreux étaient les adeptes qui avaient fait le déplacement, certains venant de très loin. Après la matinée passée avec cérémonie religieuse, prières et long défilé d'offrandes, venait le temps des repas d'abord pour le bonze Phonexay Souvanhnaphoum, et ensuite pour les fidèles.

Le jour de l'An étant aussi la fête de l'eau destinée à être aspergée plus ou moins abondamment entre fidèles à des fins purificatrices, beaucoup ne se sont pas privés d'assainir leur prochain.

Il était alors temps pour les gracieuses danseuses Oulayphone, Thyampa et Southsala, venues spécialement du Jura, d'interpréter plusieurs danses sacrées, aux sons d'une envoûtante musique laotienne. ■

ARTICLES LA MONTAGNE

MARIGNY

19/04/2024

Le CCAS a présenté son bilan et ses projets

Sous la présidence de Philippe Prugneau, maire, le CCAS a fait le point sur son activité de l'année écoulée. Il ressort un déficit en fonctionnement de 1.728,43 € (1.940 € de recette et 3.668,43 € de dépenses). Mais compte tenu du report 2022 de 2.238,06 €, l'excédent global de clôture est de 509,63 €. En l'absence de section d'investissement pour ce budget, cet excédent de fonctionnement de 509,63 € sera affecté au budget primitif 2024 en



CCAS. Autour du maire Philippe Prugneau, une partie des bénévoles a fait le point sur l'activité.

tant qu'excédent reporté. Le budget primitif 2024 a été voté équilibré à 4.059,63 € en recettes et

en dépenses.

Vingt-sept des soixante-quatorze personnes de plus de 60 ans invitées au repas des aînés ont répondu, tandis que trente et une personnes de plus de 65 ans ont reçu un colis de fin d'année. Cette année, soixante-quatorze personnes de plus de 60 ans seront invitées au repas des aînés, dimanche 13 octobre. Soixante et une auront plus de 65 ans et seront éligibles au colis de Noël si elles ne participent pas au repas des aînés. ■

MARIGNY

Bientôt la 26^e marche de l'omelette

27/04/2024

Avant de plancher sur l'organisation de la marche de l'omelette du samedi 4 mai, le comité des fêtes a fait un bref retour sur les deux représentations théâtrales de début mars. D'abord pour se féliciter de leur beau succès, et secondo pour acter la reconduite l'an prochain des deux séances du samedi à 20 heures et du dimanche à 15 heures.

Pour la marche, comme chaque année, deux tracés de 8 et 16 km à travers le bocage seront au programme avec un point commun de ravitaillement pour les deux circuits et un second pour celui de 16 km.

L'engagement (3 € pour le 8 km et 4 € pour le 16 km) comprend la consigne de 1 € pour le prêt du gobelet pour celles et ceux qui n'en seront pas munis, consigne rendue à la restitution du gobelet à l'issue de la marche.



SÉCURITÉ AVANT TOUT. Une dizaine de panneaux carrés (à gauche) et deux banderoles complèteront la panoplie existante et déjà conséquente destinée à la sécurisation des parcours.

Inscriptions et départs de la salle des fêtes, à partir de 14 heures jusqu'à 17 heures pour les 8 km, et jusqu'à 15 h 30 pour les 16 km. Le tracé de 8 km fera passer les marcheurs aux Rondards, aux Mورياux et aux Guillemignots alors que le 16 km sera au début commun avec le 8, mais laissant les Guillemignots sur sa droite, pour-

suivre jusqu'au rond-point d'Agonges, et regagnera la salle des fêtes par la maison forestière de Montilly, Charnes et la Paire au Jot.

Une boisson sera offerte aux randonneurs à leur retour, tandis que celles et ceux qui le souhaiteront pourront déguster la sacro-sainte omelette.

Seules les personnes participant à la marche seront

acceptées au repas. Par ailleurs, il est vivement conseillé de garer son véhicule sur le parking à côté du stade. ■

Pratique. Réservation pour l'omelette en même temps que l'inscription à la marche (11 € pour les adultes : omelette, frites, salade, fromage et tarte, hors boisson et 5 € pour les moins de 12 ans : omelette, frites et tarte, hors boisson). Renseignements : 06.23.30.60.66.

ARTICLES LA MONTAGNE

03/05/2024

■ MARIGNY

Le Grahca séduit par l'histoire de Marigny

Le Grahca, le Groupe de recherche archéologique et historique du Centre Allier, est fort d'environ quarante adhérents.

Le président Jean-Pierre Secrétain et les bénévoles organisent deux fois par an des visites de sites archéologiques, de musées ou de monuments. C'est ainsi que le Grahca a jeté son dévolu sur Marigny, avec deux points de chute, l'église et le château de Charnes.

Membre du Grahca, le minéralogiste marignyssois Stéphen Durif s'est fait un devoir de retracer l'histoire de l'église



PATRIMOINE. Le ciel couvert n'a pas empêché les membres du Grahca de visiter Charnes.

Saint-Pourçain. Datant de la fin du XI^e siècle-début du XII^e, et classée Monument historique en 1919, l'église romane est caractérisée par son portail à tympan trilobé.

Accueilli ensuite à Charnes, le groupe a parcouru

la totalité du domaine, la grange aux jardins, le canal, la réserve, le grenier à grains, la cour d'honneur, la chapelle et le pigeonier. Xavier et Christine de Froment ont fait connaître à un auditoire très intéressé les étapes de la cons-

truction de Charnes qui remonte au XVII^e siècle et les particularités de la vie telle qu'elle a pu être au cours des âges.

Le verre de l'amitié, offert par les propriétaires, a mis un agréable point final à ce bel après-midi culturel. ■

■ MARIGNY

La marche de l'omelette plaisante



PAUSE FORTIFIANTE. Moment « coup de fouet » toujours apprécié des randonneurs.

Est-ce qu'il va pleuvoir ? Telle est la question que se posaient les randonneurs souhaitant participer à la 26^e marche de l'omelette. Pour les autres, la question n'a même pas été soulevée et finalement, ce sont 121 adeptes de la promenade, 73 pour les 8 km et 48 pour les 16 (très exactement la moitié des 242 participants de l'an dernier) qui se sont retrouvés à parcourir les deux circuits. Ils n'ont même pas eu besoin d'ouvrir le parapluie, sauf les quelques-uns qui ont arpenté le bocage en toute fin d'après-midi, et encore sous ce qui n'a été qu'une légère et passagère ondée. Bien sûr, les chemins marignyssois avaient plutôt, en plusieurs endroits, l'as-

pect d'une piscine boueuse mais qu'importe, la plupart des participants, notamment lors de leur passage aux relais revigorants, semblaient satisfaits d'être là et pas du tout contrariés d'avoir les chaussures crottées.

Evidemment, pour les organisateurs du comité des fêtes, le verre n'était qu'à moitié plein, mais ils se sont réjouis de constater que, malgré l'incertitude météo, nombre d'habitues avaient tenu à participer et pour beaucoup à poursuivre les réjouissances en glissant les pieds sous les tables de la salle des fêtes pour se régaler de l'omelette réparatrice et de ses accompagnements. Et à coup sûr l'an prochain, pluie ou pas, ils seront là ! ■

10/05/2024

09/05/2024

ARTICLES LA MONTAGNE

MARIGNY

Les Auboiron au Castellet, ce week-end

Le championnat moto Klass GP se poursuit ce week-end au Castellet, où les 250 et 125 du père et du fils Auboiron seront côte à côte sur la grille. Marc Auboiron espère terminer dans le top 10. Par contre, le podium serait une belle récompense pour son fils, Pierre-Antoine, qui n'a plus terminé une manche depuis Pau-Arnos en août dernier, à cause de casse récurrente !



PRÉPARATION. Pierre-Antoine et son père Marc.

Suprême satisfaction pour le doyen du peloton, la présence sur la grille à côté de lui, hors championnat, de son élève Thomas Rubantel qu'il a formé il y a une douzaine d'années à la mécanique de course, et qui est devenu mécanicien grand prix en moto GP à Borme-les-Mimosas chez Tech 3, une équipe fondée en 1989 par Hervé Poncharal, ancien pilote tricolore. ■

13/05/2024

MARIGNY

La fête au village se prépare

Depuis de très nombreuses années, la municipalité et le comité des fêtes sont main dans la main pour rendre la fête au village aussi réussie que possible, chacun prenant sa part de travail. Le président du comité, Philippe Aubenas, et son équipe se sont donc retrouvés, et après avoir fait un retour sur la récente marche de l'omelette contrariée par les caprices de la météo, ils se sont penchés sur l'organisation du repas du samedi 15 juin, jour de la fête au village. À l'unanimité, il a été décidé de remettre aux fourneaux la « Cuisine de Mich » qui se fera un plaisir de dorloter les estomacs avec sa co-



PRÉPARATION. Le président Philippe Aubenas et la secrétaire Marlène Fontaine (au fond) avec leur équipe font de leur mieux pour l'animation du village.

pieuse et toujours excellente plancha.

Quant à la municipalité, les réjouissances de l'an dernier sont également reconduites avec, dès 17 h 30, les jeux en bois de Maryline Peret, toujours très appréciés des

petits et grands, la promenade en calèche avec la jument comtoise Solène de Michel Mortelier, la soirée dansante avec, cette année, l'orchestre So Fab Prod et ses cinq musiciens, sans oublier le feu

d'artifice présenté par la société l'Étoile.

À noter que les Marignyssois qui ne prendront pas part au repas sont évidemment invités à venir danser gratuitement et à admirer le feu d'artifice qui sera tiré. ■

21/05/2024

ARTICLES LA MONTAGNE

■ MARIGNY

24/05/2024

Une deuxième course mitigée au Castellet

Pour la deuxième course du championnat Klass GP 125 disputé au Castellet, les pilotes ont été contraints aux difficiles réglages des carburations, les conditions atmosphériques (beau mais venteux au Castellet et pluvieux au Mans) étant totalement différentes sur les deux circuits, mais ce n'était qu'un avant-goût des contrariétés. Et si, au moment de plier bagage, Marc Auboiron et son ex-élève Thomas Rubantel, qui courrait hors classement, étaient globalement satisfaits de leur prestation, il n'en était pas de même pour Pierre-Antoine que la poisse ne semblait pas lâcher.

En effet, il a dû se contenter du tour de chauffe de la première manche, les problèmes d'allumage qui ne faisaient plus parler d'eux étant revenus à la surface à ce moment-là, l'obligeant à rejoindre les stands avant l'heure. Mais le hasard fait quelquefois



AMBITIONS. Pierre-Antoine Basseville va maintenant pouvoir espérer grimper au classement.

bien les choses et le paternel est tombé par hasard sur le coupable, la pompe à eau électrique qui se mettait en court-circuit par intermittence.

Pour en revenir à la compétition, après des qualifs correctes (Pierre-Antoine 11^e, Marc 12^e et Thomas 13^e), une cinquantaine de motos (30 en 125 et 20 en 250) se trouvaient agglutinées sur la

grille. Et pour se dépêtrer de la meute, la mission devenait quasi impossible, Marco pestant alors contre nombre de 250 qui, ne semblant pas avancer, bloquaient par là même des 125 beaucoup plus nerveuses. Et comme le constate Auboiron « Quand les autres sont devant, ils ne t'attendent pas, car il y a un bon niveau en 125 ! ». Le Marignyssois pointait

alors à la 14^e place et Rubantel à la 12^e.

La seconde manche a enfin permis à Pierre-Antoine de terminer une course depuis belle lurette, même si le fiston, voulant à tout prix démarrer en trombe, a réussi à faire fumer son embrayage, le rendant évidemment moins efficace pendant la course. Et tels des frères siamois, Pierre-Antoine, Thomas et Marco terminaient aux 12, 13 et 14^e places, quasiment roue dans roue ! Marco, qui a attaqué début mai sa 70^e année, se veut désormais philosophe assurant « Maintenant je fais ma course, sans m'occuper des autres, pour le plaisir ! ».

Mi-juin, père et fils seront à Lurcy-Lévis pour du roulage à l'occasion du week-end organisé par le club TZ France (Yamaha) avant de prendre la route d'Assen (Hollande) mi-juillet pour la troisième journée du championnat. ■

■ MARIGNY

Une navette départementale à livre ouvert

La navette de la bibliothèque départementale de l'Allier est passée en mairie de Marigny pour procéder au renouvellement d'une partie des documents prêtés lors de sa précédente venue.

La bibliothèque intègre pas loin de 300.000 documents comprenant tous les genres, de la bande dessinée au roman, en passant par les documentaires.

Mais ces pièces ne sont pas uniquement sur papier. La bibliothèque prête également CD, DVD, jeux, matériel d'animation et des documents numériques (cinéma, livres, presse, bandes dessinées, autoformation, jeux, ou loisirs créatifs...).

Pour approvisionner les bibliothèques locales, un premier système de des-



CULTURE. En présence du maire Philippe Prugneau et de la secrétaire de mairie, Mélanie Farez, Alexandre Frobert (à droite) a expliqué les tenants et aboutissants de sa mission.

serte avec bibliobus a été mis en service en janvier 1983. Les quatre bibliobus desservent les communes environ trois fois par an avec, à leur

bord, environ 3.000 livres.

La crise sanitaire du Covid a conduit la médiathèque départementale à repenser cette formule de desserte. Ce nouveau dis-

positif, avec ses navettes, permet de mettre plus rapidement à disposition les documents demandés par les communes.

De surcroît, les lecteurs peuvent avoir accès, sur simple demande, à la médiathèque digitale et se connecter gratuitement à un grand nombre de ressources numériques (livres, films, autoformation, etc.).

Selon Alexandre Frobert, du pôle logistique de Coulandon, « le livre est toujours d'actualité », malgré la concurrence d'Internet et ses nombreuses applications. Pour preuve, la bibliothèque communale est « régulièrement fréquentée par les Marignyssois » atteste le maire Philippe Prugneau, convaincu de la pérennité du livre traditionnel. ■

06/06/2024

ARTICLES LA MONTAGNE

■ MARIGNY

11/06/2024

Ce samedi, la fête au village

Comme on ne change pas une équipe qui gagne, on ne chamboule pas une programmation qui convient à tout le monde. Aussi, pour la fête au village de samedi 15 juin, on retrouvera à partir de 17 heures les protagonistes de l'an dernier, retenus par la municipalité.

Habitée à véhiculer au ralenti les amateurs de sensations douces, la calèche de Michel Mortelier sera encore de la partie. Mais la jument Opaline n'étant plus de ce monde, c'est sa remplaçante, Solène, qui se chargera de parcourir le bourg pour une bucolique balade.

Parallèlement, la vingtai-



BONNE HUMEUR. L'an dernier, le maire Philippe Prugneau (à gauche) et le conseiller municipal Jean-Claude Diat, élu sans discontinuer depuis 1977, ont visiblement passé un très bon moment avec les jeux en bois !

ne de jeux en bois d'« Animations Tous Azimuts » de Marilyne Peret, plébiscités en raison de leur attracti-

tivité par petits et grands, seront à nouveau à disposition de chacun. D'origine de divers pays et d'époques variées, on trouvera jeux d'adresse, de précision, d'opposition, etc.

Pendant et après le repas concocté par la Cousine de Mich'sous la houlette du comité des fêtes, les cinq musiciens de l'orchestre So Fab Prod feront danser, aux sons de musiques variées, tous les Marignyssois qui le souhaiteront, qu'ils participent ou non au repas.

Enfin, vers 23 heures, si la météo est favorable, le feu d'artifice de la société l'Etoile fera à coup sûr le bonheur de tous. ■

■ MARIGNY

Une fête réussie malgré la météo

Le temps incertain qui planait sur Marigny n'a pas empêché le succès de la fête au village, témoin les nombreux enfants et parents qui se sont déplacés pour profiter d'un bon moment de détente.

La vingtaine de jeux en bois, de conception simple mais toujours captivants, a eu, cette année encore, les faveurs de nombreux enfants ou parents qui se sont évertués à réaliser de bons scores, à remporter des affrontements ou à tester leur adresse, ponctués par des cris de joie ou, pour les perdants, de



RÉTRO. La placide jument comtoise Solène a véhiculé en toute sécurité de nombreux passagers.

déception !

Parallèlement, la jument

comtoise Solène de Michel

Mortelier n'a quasiment

pas cessé de promener des passagers heureux de profiter d'une randonnée paisible à travers le bourg !

Place fut ensuite faite au repas du comité des fêtes, préparé par La Cuisine de Mich, tandis que les mélodies variées et entraînant des cinq musiciens de So Fab Prod regroupaient sur la piste de nombreux danseurs ravis de s'amuser. Après le superbe feu d'artifice applaudi par toute l'assistance, les danseurs retrouvaient la piste, les autres leur place à table et chacun pouvait terminer une fête au village réussie ! ■

18/05/2024

ARTICLES LA MONTAGNE

MARIGNY

19/06/2024

Boun Phavet célébré par les bouddhistes

La météo, fraîche et ponctuée d'épisodes plus ou moins longs, était peu engageante mais elle n'a pourtant pas fait obstacle à plus de cent fidèles de rejoindre la pagode de la Luronne à l'occasion de la célébration de Boun Phavet, dernière vie terrestre avant renaissance en bouddha.

Après le cortège du matin des mille boulettes de riz, de multiples lectures de textes sacrés par le bonze marignyssois Phonexay Souvahnaphoum ont rythmé les festivités, imité en cela par les six autres bonzes venus de di-



DÉFÉRENCE. Les fidèles écoutent toujours révérencieusement les propos et prières des bonzes (ici celui résidant à Marigny).

verses régions françaises pour participer à l'évènement.

Après que les esprits ont été éclairés, et les corps des bonzes et des fidèles

restaurés, vient le temps d'une nouvelle procession en musique avec les protocolaires trois tours de la pagode derrière les arbres à dons. Ces offrandes sont évidemment les bienvenues pour les travaux de réhabilitation de la pagode qui n'avancent qu'à la fréquence et à l'importance de ces soutiens et à la sueur des bénévoles.

Et c'est avec les ultimes prières que la cérémonie de Boun Phavet s'est achevée, laissant place à la prochaine manifestation bouddhiste, le début du Carême fixé autour du 20 juillet prochain. ■

21/06/2024

MARIGNY

Des voitures de collection à Charnes

Le château de Charnes a reçu plusieurs voitures de collection (Porsche, Ferrari, Aston-Martin et Alfa-Roméo) participant à un des roadtrips proposés tout au long de l'année par Christian et Carole Milla, propriétaires du château de Fontariol (XV^e siècle), au Theil. Un concept permettant aux personnes qui louent des chambres d'hôtes à Fontariol de combiner leur passion du patrimoine bâti et de l'automobile par le biais de six circuits d'une centaine de kilomètres chacun, pour une durée approximative de quatre heures.

Cette idée adaptée du roadbook hérité des rallyes des années 50 donne un esprit « jeux de piste » aux circuits touristiques des petites routes bourbonnaises à parcourir avec son véhicule personnel ou en empruntant une des deux voitures de collection du château : une Triumph cabriolet et une Mini-Austin.

On va à la rencontre du patrimoine privé dont nombre de propriétaires, à



ROADTRIP. Sagement alignés, les bolides (et leurs occupants) se délectent de la douceur et de l'attrait du site.

l'instar de Xavier et Christine de Froment, de Christian et Carole Milla, sont membres de « La demeure historique », association des monuments et jardins historiques privés fondée en 1924.

Le concept semble prendre du volume (beaucoup de demandes de groupes) et les participants, dont le nombre grandit de plus en plus, peuvent également par cette alternative découvrir diverses produc-

tions locales, gastronomiques (vins de Saint-Pourçain, pâté aux patates, pompe aux grattons, etc.) ou autres (bougies de Charroux, savons de Bourbon-l'Archambault, poteries de Meillard, etc.).

Xavier et Christine de Froment ont accueilli la vingtaine de participants après leur étape à Souvigny, et ils leur ont fait les honneurs de Charnes, expliquant avec la passion qui les caractérise les dif-

férentes périodes de la construction du château et aussi les particularités de la vie passée.

Après la visite des lieux, les rallymen ont quitté Charnes ravis, pour mettre le cap sur le château des Aix, à Meillard, pour d'autres découvertes. ■

Pratique. Renseignements et réservation : château de Fontariol, 03240 Le Theil ; tél. 06.43.74.10.65 ; château-de-fontariol.com ; mail info@fontariol.com

ARTICLES LA MONTAGNE

MARIGNY

24/06/2024

La fête des voisins célébrée rue Mandon

La pandémie Covid avait cassé sa dynamique, mais la fête des voisins, créée en 1999, reprend sa vitesse de croisière.

À Marigny, des habitants de la rue Mandon et des domiciles proches se sont retrouvés une vingtaine, vendredi soir, autour de quiches, pizzas, charcuterie et tartes, le tout arrosé



AMITIÉ. Le soleil, si avare de sa présence depuis longtemps, avait décidé de participer pleinement !

d'un ou deux (pas plus) canons de rosé bien frais ! Pour faire honneur à la

fête de la musique célébrée le même jour, les organisateurs avaient instal-

lé une radio, pour une ambiance encore plus festive ! ■

04/07/2024

MARIGNY

La pouliche sacrée à Paray-le-Monial

Tout récemment, à Paray-le-Monial, la bien nommée pouliche de deux ans *Marigny* de l'élevage de la Marignyssoise Clotilde de Barmon a participé au concours « Modèle et allures », regroupant les meilleurs chevaux AQPS et pur-sang de 2 ans du Centre-Est, élevés pour courir. Ce concours consiste, avec un jury de professionnels, en un examen de l'aspect physique du cheval à l'arrêt, puis en un défilé au pas et enfin au trot pour en apprécier l'allure. Menée par Clotilde de Barmon, par ailleurs présidente depuis 2018 de Galop Allier, aidée de Violaine de Barmon, *Marigny* a d'abord remporté le concours réservé aux femelles AQPS devant onze concurrentes. Ensuite, elle a été opposée au meilleur des dix-sept mâles AQPS et, là encore, *Marigny* est sortie



TRIOMPHANTE. Clotilde de Barmon, avec sa pouliche vedette, promise à un bel avenir.

victorieuse de ce duel. En parallèle, un concours pour pur-sang (quinze femelles et dix-neuf mâles) était organisé dans les mêmes conditions, pour désigner un lauréat mâle ou femelle. Et pour la finale « Grand champion », le vainqueur pur-sang, un mâle, a donc affronté la

femelle AQPS *Marigny*. Dans un ring, les deux finalistes ont défilé l'un derrière l'autre, au pas et au trot et, par trois voix contre une seule, la pouliche Marignyssoise « *Marigny* » a été proclamée « Grande championne ! » Actuellement, la différence entre un pur-sang et

une AQPS est infime du fait des croisements ce que confirme Clotilde, évidemment ravie de la consécration de sa superbe pouliche : « Un AQPS a maintenant approximativement 98 % de pur-sang ».

Tout prochainement, *Marigny*, qui a été débourrée et pré-entraînée à Autry-Issards chez Casimir Zacharias, va aller chez Emmanuel Clayeux, entraîneur à Vaumas. « Au printemps 2025, elle devrait courir trois ou quatre fois en plat avant de se lancer sur les obstacles fin 2025 ou début 2026 », anticipe Clotilde de Barmon qui espère bien sûr voir sa pouliche gagner avant de se poser la question pour l'échéance de voir *Marigny* pouliner, et ainsi continuer de mettre en valeur son élevage. ■

LA MAIRIE

HORAIRES

Mardi 8 h 00 - 13 h 00
Mercredi 8 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 16 h 00
Jeudi 9 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00

CONTACT

Téléphone : 04 70 43 93 57

Adresse : 11 rue de la mairie 03210 MARIGNY

Mail : marigny.mairie@wanadoo.fr

Site : www.mairie-marigny-allier.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Fonctionne aux horaires d'ouverture de la mairie
- Si un ouvrage vous intéresse, nous pouvons peut-être vous le procurer via la Bibliothèque Départementale de prêts, demandez-nous !

